



**MAIRIE DE  
MAISONCELLES-EN-BRIE**

Tél : 01 60 25 73 22

E-mail : [mairie.maisoncelles.en.brie@wanadoo.fr](mailto:mairie.maisoncelles.en.brie@wanadoo.fr)

Site : <https://www.maisoncelles-en-brie.fr>

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 30 SEPTEMBRE 2024**

L'an deux mil vingt-et-quatre, le lundi 30 septembre à 20h00, le conseil municipal de la commune de Maisoncelles-en-Brie, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Cédric THOMAS, Maire.

Etaient présents : Éric SURMONT, Sophie MILCENT, Adjoint, Benjamin BIERNAT, Éric DEFRACTE, Véronique LETOURNEL, Benoist FOUAN, Assia KASSE, Conseillers municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Martine LECOQ qui a donné pouvoir à Benjamin BIERNAT, Cindy MAILLOT qui a donné pouvoir à Cédric THOMAS, Nadine BERTI qui a donné pouvoir à Éric DEFRACTE.

Absents excusés : Tristan GUILLEMAIN D'ECHON, Aurélien SEGAUD, Hervé DECOUTTERE.

Date de convocation : 23 septembre 2024

Date d'affichage de la convocation : 23 septembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de présents : 8

Nombre de votants : 11

Le quorum étant atteint. Cédric THOMAS ouvre la séance à 20h05.

Est désigné secrétaire de séance : Benjamin BIERNAT

## **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DU 10 JUIN 2024**

Approuvé

### **ADHESION AU SDESM DES COMMUNES D'OTHIS, FRESNES SUR MARNE, BUSSIERES, MONTHYON, VILLEVAUDE, SIGNY SIGNETS, MARCHEMORET ET PIERRE LEVEE**

Le Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne (SDESM) a été créé en 2014 pour organiser un service public de distribution d'énergie.

Ce syndicat regroupe 454 collectivités pour près de 800 000 habitants, dont la commune de Maisoncelles-en-Brie est membre.

Devant de nombreuses compétences comme l'enfouissement des réseaux, les travaux et la maintenance de l'éclairage public, le groupement d'achat pour la fourniture d'électricité et la transition écologique pour exemples ; de nombreuses collectivités ont un intérêt grandissant à adhérer à ce syndicat.

Le SDESM se retourne aujourd'hui vers les collectivités membres pour demander un avis sur l'adhésion de nouvelles collectivités.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte ces nouvelles adhésions.

### **AUTORISATION DE SIGNATURE POUR LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU SERVICE DE LA POLICE MUNICIPALE DE POMMEUSE A LA COMMUNE DE MAISONCELLES-EN-BRIE**

La commune de Maisoncelles-en-Brie souhaite renforcer la sécurité par la présence d'une police municipale.

Les communes de Faremoutiers et de Pommeuse disposent de ce service.

La commune de Maisoncelles-en-Brie a approuvé par délibération, les termes d'une convention de mise à disposition du service de la police municipale avec la commune de Faremoutiers.

La commune de Pommeuse également sollicitée par Maisoncelles-en-Brie, a transmis son projet de convention de mise à disposition du service de la police municipale.

Les deux services auront donc pour vocation à patrouiller sur le territoire de la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise la signature de la convention.

**AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION CONCERNANT LE REVERSEMENT DE LA CONTRIBUTION FINANCIERE POUR L'EXTENSION DU RESEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE PAR LA CACPB**

La commune est compétente pour intervenir dans le cadre de son territoire et selon ses attributions.

Toutefois, la reconstruction de la station d'épuration de Maisoncelles-en-Brie est du ressort de la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie. A ce titre, elle règle les dépenses afférentes à ce projet.

Cependant, l'alimentation électrique pour alimenter la prochaine station est insuffisante et des travaux doivent être menés. La commune règlera la dépense d'intervention d'ENEDIS.

La présente délibération aborde par convention les modalités de remboursement de cette dépense par la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise la signature de la convention.

## **ORGANISATION DE L'ACTIVITE MULTISPORTS POUR LES ENFANTS JUSQU'A DIX ANS ET DES SEMAINES SPORTIVES POUR LES ENFANTS DE 6 A 12 ANS, EN PARTENARIAT AVEC LE CDSMR77**

La convention proposée par le Comité Départemental du Sport en Milieu Rural de Seine-et-Marne (CDSMR77) concerne les activités multisports et les semaines sportives pour la saison 2024 / 2025.

Les activités multisports sont annulées faute d'inscriptions suffisantes. En revanche, il y aura bien des stages sous la forme de semaine sportive.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise la signature de la convention avec le CDSMR77

## **PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE POUR LES AGENTS (PREVOYANCE)**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, la commune doit proposer à ces agents une prévoyance rentrant dans le cadre de l'incapacité temporaire de travail et invalidité.

Le Centre Départemental de Gestion de Seine et Marne a souscrit une convention. Il est proposé d'y adhérer. Toutefois il est nécessaire d'avoir recours à un avis du Comité Social Territorial sur les choix proposés.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, choisit :

- le caractère facultatif d'adhésion de l'agent
- de sélectionner le niveau des prestations sur l'ensemble du traitement salarial et primes (Niveau 2)
- de fixer le niveau de participation financière à hauteur de 40 €

Le conseil Municipal sollicite l'avis du Comité Social Territorial sur cette base.

## **RAPPORTS DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX**

SMAEP : inauguration du réservoir de Dammartin sur Tigeaux (en défense incendie et eau potable).

## **RAPPORTS DES COMMISSIONS COMMUNALES**

NEANT

## **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

### **Taxe foncière 2024 :**

les propriétaires ont reçu leur taxe foncière 2024. Il est toutefois fait remarquer que le taux pour la taxe d'ordure ménagère a diminué. Les améliorations constatées sur la qualité du tri des plastiques ont favorisé la baisse du taux. Il revient donc à chacun d'entre nous d'agir solidairement pour ne pas faire augmenter la note.

### **Travaux :**

Modification de l'éclairage actuel en LED pour les rues Du Chemin, des Lilas, de la Borde, de la Dîme, du Vide-Bouteille et de l'Ancienne Poste soit un total de 31 lanternes favorisant les économies d'énergie.

### **Fête Patronale :**

Peu d'exposant au vu de la météo maussade annoncée. Toutefois une belle affluence côté restauration. Le feu d'artifice a été apprécié. Des billets manège ont été offerts aux enfants du RPI

### **Composition du conseil municipal :**

Démission de Monsieur Thierry Smaguine actée par le Préfet.

### **Agenda :**

Manifestation Halloween le 31 octobre à partir de 16h30 avec le RDV des petits monstres. Préparez vos bonbons afin de les accueillir.

**Inondations :**

Un dossier de catastrophe naturelle a été déposé. Il est demandé aux riverains du ru de veiller à ce que aucun objet puisse se retrouver dans l'eau. En effet une traverse de chemin de fer a été emportée et a obstruée le pont sous la rue de Crécy.

Levée de séance : 22h30